

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

DELIBERATION N°2020.00110

**OPAH-RU FIRMINY - CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
AVEC CAP METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 février 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 51

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Hervé REYNAUD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH,
M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

Le 25 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20200214-0202001100

DATE D'APPHICATION : 25 Février 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

OPAH-RU FIRMINY - CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC CAP METROPOLE

Le Conseil Métropolitain du 27 janvier 2020 a approuvé le lancement pour 5 ans (2020-2025) d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur le centre-ville de Firminy.

L'OPAH-RU couplée à des interventions coercitives de type Opérations de restauration immobilière et en articulation avec des projets urbains structurants vise à améliorer l'attractivité des secteurs cumulant une concentration d'habitat dégradé.

Cette opération sera réalisée dans le cadre d'un traité de concession qu'il convient d'élaborer. En attendant, il est proposé de faire démarrer la phase d'accompagnement de la convention dans le cadre d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage passé avec la SPL Cap Métropole.

Dans ce cadre, Cap Métropole réalisera une mission transversale d'animation et de veille sur les mutations et les projets immobiliers d'habitat ancien privé et un suivi des adresses concernées par la lutte contre l'habitat indigne. Par ailleurs, Cap Métropole participera au suivi des études en cours pilotées par la ville.

Ce travail permettra de poursuivre la dynamique engagée et d'alimenter les programmes opérationnels qui devront se mettre en place dans le cadre des Opérations de Restauration immobilière (ORI), en articulation avec l'OPAH RU.

Cette mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole et se déroulera sur une période maximum de 11 mois (février à décembre 2020). Ce contrat cessera de fait lorsque le traité de concession sera établi.

Le montant prévisionnel de cette mission d'AMO est de 17 300 € HT soit 20 760 € TTC.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) visant à enclencher la phase d'accompagnement de l'OPAH-RU sur la commune de Firminy ;**
- **acte le montant de la mission à 17 300 € HT soit 20 760 € TTC ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à engager et signer toutes les démarches administratives correspondantes ;**

- la dépense correspondante sera imputée à l'opération 318 – destination HABI3 du budget habitat des exercices 2020 et suivants ;

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above it.

Gaël PERDRIAU